

Ville de Méricourt

Conseil Municipal du 2 Avril 2025



Projet de Budget Primitif 2025

Note explicative



Sommaire

2025

Introduction	p	2
Données générales	p	3
Les recettes de fonctionnement	p	4
Les dépenses de fonctionnement	p	8
Les dépenses d'investissement	p	15
Les recettes d'investissement	p	21
L'équilibre financier	p	24
Etat des subventions proposées au vote des élus	p	25
Etat de la dette	p	27
Annexes :	Synthèse du BP par chapitres	
	Budget Lotissements	



Introduction

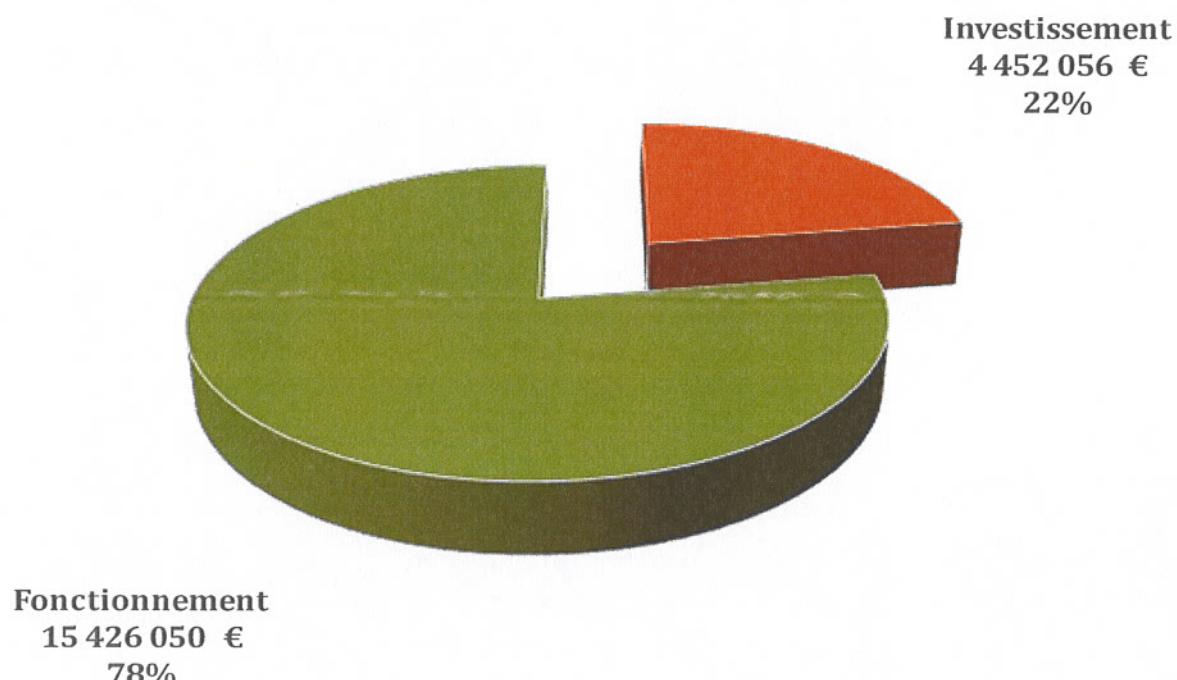
Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune, réparties entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article.

Cette note explicative s'articule de la manière suivante :

- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'investissement pour l'année 2025 et les crédits reportés de l'exercice 2024 (pour information)
- Les recettes d'investissement et le recours nécessaire à l'emprunt pour l'année 2025, ainsi que les crédits reportés de l'exercice 2024 (pour information)
- L'équilibre des opérations financières
- L'état des subventions aux associations
- L'état de la dette

Projet de Budget Primitif 2025

Données financières générales



Le projet de budget total s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

19 878 106 €

Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante.

Les contributions directes

Les bases n'ayant pas été communiquées par les services de l'Etat à ce jour, le montant inscrit au BP a été calculé d'après une estimation tenant compte des éléments suivants :

- La Taxe d'Habitation qui s'applique uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants
- Une revalorisation des bases pour 2025 de 1.7 %

Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas été modifiés de 2010 à 2023 et diminués de 1.5 % (soit un point pour la Taxe sur le Foncier Bâti) en 2024.

Pour 2025, la majorité municipale souhaite diminuer les 3 taux d'impôts locaux de 1.5 %, soit :

- Taxe sur le foncier bâti: **63.55 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **106.40 %**
- Taxe d'habitation : **18.57 %**

Le produit attendu correspondant hors compensations s'élève à 5 805 000 €.

Les dotations d'état

Les montants de ces dotations ne sont pas à ce jour communiqués par la DGCL. Les trois principales sont :

- la **Dotation Forfaitaire (DGF)**, dont le montant est estimé à **2 540 000 €**, en augmentation de 22 K€ par rapport à 2024 en raison de l'augmentation de la population.
- la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** dont le montant pour 2025 est estimé à **3 949 000 €**, en augmentation de 125 K€ par rapport à 2024 .
- la **Dotation Nationale de Péréquation** pour un montant de **443 000 €**, soit + 8 K€ par rapport à 2024 grâce à la hausse de la population.

Les dotations départementales

La plus importante est le **Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle**. Prévu par la loi du 29 juillet 1975, le fonds départemental de la taxe professionnelle est alimenté par le produit de l'écrêtement des ressources provenant des cotisations de taxe professionnelle de certains établissements importants. Il est réparti entre les communes situées à proximité de ces établissements importants et les communes défavorisées de chaque département.

Les critères d'attribution de ce fonds et de répartition entre les différentes communes sont définis par le Conseil Départemental. Les montants perçus individuellement peuvent donc être modifiés de manière sensible d'une année à l'autre, mais l'information n'est pas disponible à ce jour. Pour 2025, l'enveloppe globale des fonds départementaux diminuera de 22 % au niveau national et 44 % pour le Pas-de-Calais.

Le montant inscrit au BP 2025 pour Méricourt s'élève à 98.000 €.

Les dotations versées par la C.A.L.L.

Les montants prévus sont les suivants :

▪ L'attribution de compensation	289 400 €
▪ La dotation de solidarité communautaire	104 800 €
▪ Le Fonds de Péréquation Inter Communal	258 600 €

Ce montant est une estimation. Le montant exact sera connu après délibération de la CALL.

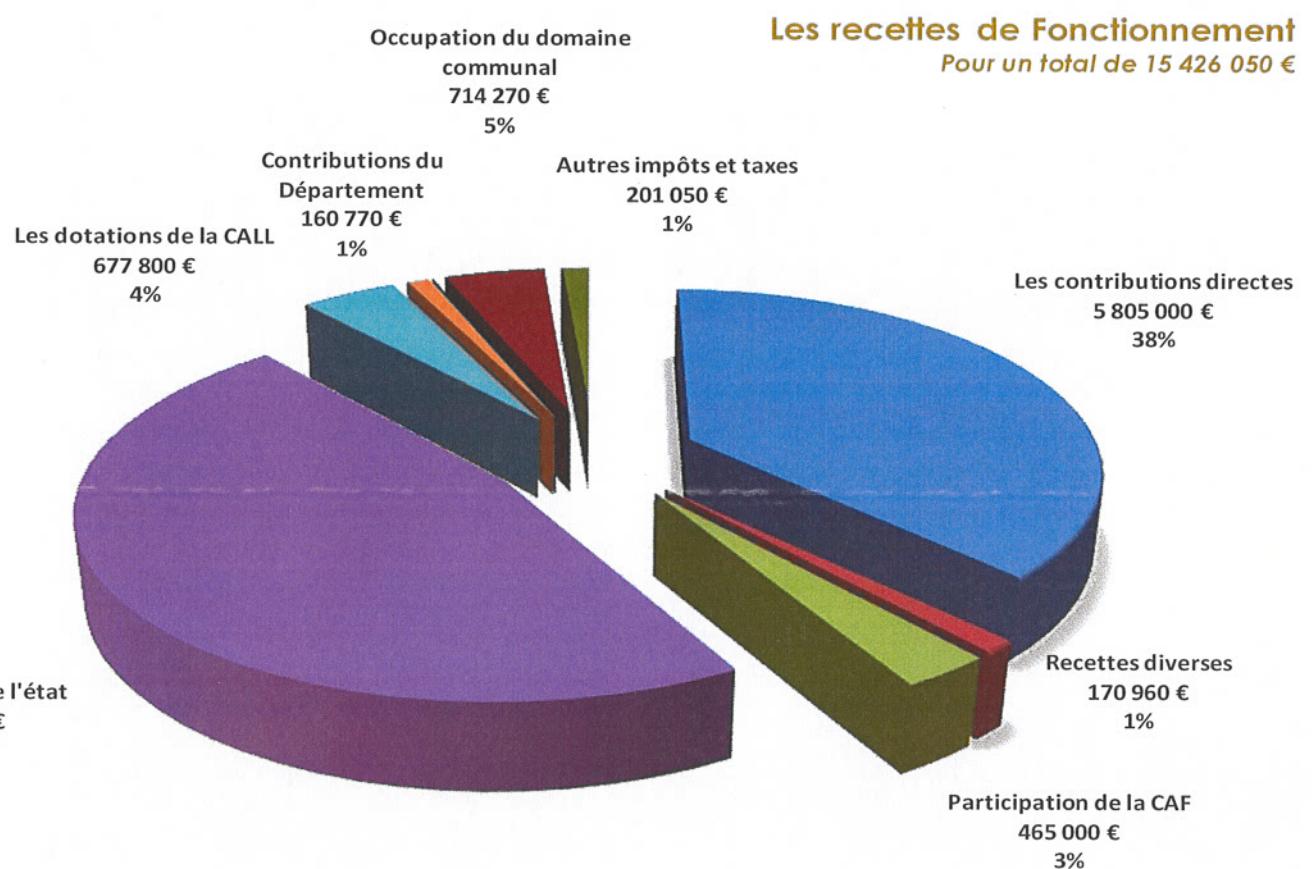
Le total de ces 3 dotations est en diminution de 10 K€ par rapport à celui de 2024.

Les revenus du patrimoine et la participation des usagers

Ces revenus sont liés aux tarifs et à la fréquentation des différentes activités, à l'occupation du domaine public, aux locations de salles... Ils sont estimés pour 2025 à 714 K€.

La participation de la CAF

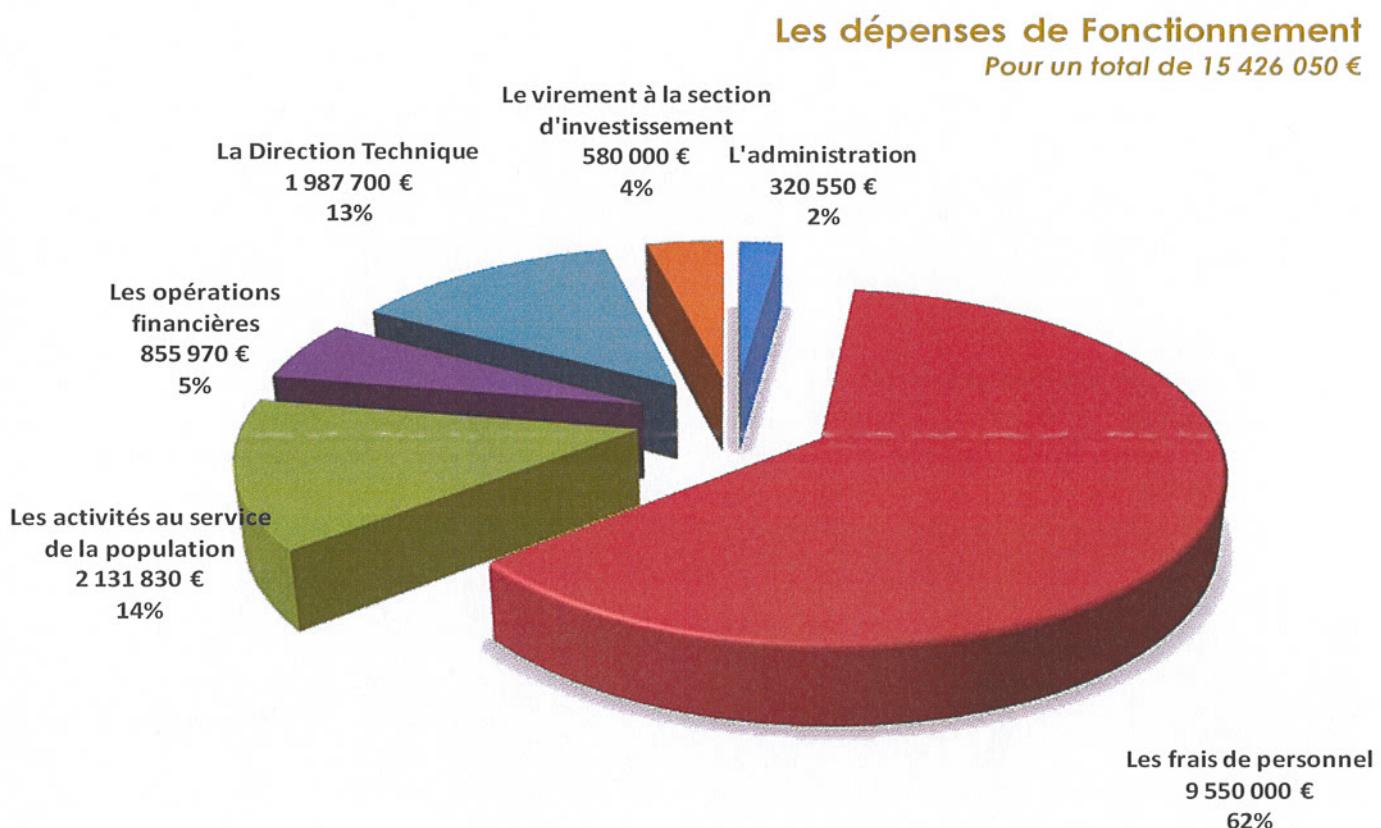
Cette recette est tributaire des effectifs de fréquentation des différentes activités organisées par le Centre Social. Au 1^{er} Janvier 2022, la Convention Territoriale Globale est venue remplacer le contrat enfance jeunesse. La participation de la CAF est évaluée pour 2025 à 465 K€.



Projet de BP 2025 - répartition des recettes de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

<i>Les contributions directes</i>	5 805 000 €	<i>Les dotations de la CALL</i>	677 800 €
<i>Recettes diverses</i>	170 960 €	<ul style="list-style-type: none"> Attribution de compensation Dotation de solidarité communautaire Pour le fonctionnement du Centre Culturel FPIC 	289 400 € 104 800 € 25 000 € 258 600 €
<ul style="list-style-type: none"> Remboursements sur charges de personnel (CPAM – assurances ...) Participation personnel chèques déjeuner Remb dépenses CCAS + FPA Dons FCTVA part Fonctionnement Recettes exceptionnelles Amortissement subventions investissement Divers 	73 900 € 28 000 € 7 000 € 4 000 € 25 000 € 30 200 € 2 860 €	<i>Contributions du Département</i>	160 770 €
<i>Participation de la CAF</i>	465 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle Aide à la diffusion de spectacles Pour les différents projets Pour la programmation culturelle 	98 000 € 26 730 € 36 040 €
<i>Contributions de l'état</i>	7 225 200 €	<i>Contributions de la Région</i>	6 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Pour le fonctionnement du centre social Pour le fonctionnement des centres de loisirs et convention territoriale globale Pour l'accompagnement à la scolarité Pour pér scolaire + extrascolaire 	442 000 € 23 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Pour les différents projets 	6 000 €
<ul style="list-style-type: none"> Dotation forfaitaire (DGF) Pour les actions Politique Ville Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) Compensation au titre des exonérations de taxes foncières Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation Dotation Nationale de Péréquation FNGIR Dotation pour les élections Dotation recensement Participation Etat pour Titres Sécurisés 	2 540 000 € 106 000 € 3 949 000 € 170 000 € 443 000 € 1 350 € 2 050 € 13 800 €	<i>Occupation du domaine communal</i> <i>Participation des usagers</i> <ul style="list-style-type: none"> Concessions dans les cimetières Occupation du domaine par les opérateurs téléphoniques et EDF Participation aux activités du service culturel Participation aux activités du service des sports Participation aux centres de loisirs et activités jeunesse (famille – CCAS – bons CAF) Participation accueil péri-scolaire Participation à la restauration scolaire Régies livrets famille + plaques cimetière Vaisselle + vente repas + fluides salles Droit de place, marchés et fêtes foraines Participation familles centres de vacances Participation des aînés Revenus des immeubles - location de salles 	714 270 € 25 000 € 66 730 € 17 200 € 29 000 € 102 300 € 33 000 € 220 000 € 360 € 3 100 € 1 800 € 35 000 € 32 700 € 148 080 €
TOTAL		<i>Cessions d'immobilisations</i>	0 €
		<ul style="list-style-type: none"> Produit des cessions (prévu en section d'Investissement) 	
		<i>Autres impôts et taxes</i>	201 050 €
		<ul style="list-style-type: none"> Taxe sur les pylônes électriques Taxe sur l'électricité Impôts fermages Taxe additionnelle aux droits de mutation 	78 000 € 50 € 123 000 €
		15 426 050 €	



Projet de BP 2025 - répartition des dépenses de fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

Services	BP 2024	Dépenses réalisées 2024	Proposition dépenses BP 2025
CCAS + FPA	524 000,00 €	578 592,69 €	544 000,00 €
Infrastructures Environnement et Mécanique	502 950,00 €	526 321,80 €	499 550,00 €
Contrats DT	84 500,00 €	76 882,82 €	79 250,00 €
Electricité Eclairage Public Evénementiel	53 300,00 €	51 089,37 €	60 550,00 €
Travaux et entretien des bâtiments	294 750,00 €	212 158,22 €	234 250,00 €
Propreté des bâtiments	45 000,00 €	39 364,71 €	46 500,00 €
Fluides	959 700,00 €	826 914,24 €	785 500,00 €
Sécurité maintenance réglementaire	43 500,00 €	47 694,25 €	51 500,00 €
Informatique	130 450,00 €	115 486,60 €	121 500,00 €
Téléphonie-internet	50 910,00 €	54 533,94 €	58 100,00 €
Service de prévention	60 000,00 €	53 750,28 €	51 000,00 €
Sous-total Direction Technique	2 225 060,00 €	2 004 196,23 €	1 987 700,00 €
Fêtes et Cérémonies	59 000,00 €	47 186,58 €	52 900,00 €
Accueil et service à la population	26 800,00 €	23 781,31 €	25 000,00 €
Sous-total ASP	85 800,00 €	70 967,89 €	77 900,00 €
Centre Social et d'Education Populaire	473 000,00 €	495 495,47 €	400 000,00 €
Cabinet du Maire	13 000,00 €	10 803,43 €	12 950,00 €
Actions citoyennes	65 000,00 €	50 640,30 €	66 400,00 €
Communication	42 000,00 €	31 100,92 €	43 150,00 €
Seniors	38 000,00 €	31 349,30 €	64 330,00 €
Délégations étrangères	5 000,00 €	2 833,50 €	5 000,00 €
Sous-total Cabinet du Maire	163 000,00 €	126 727,45 €	178 880,00 €
Sport	83 000,00 €	77 415,15 €	80 000,00 €
Crèche + RAM - La courte échelle	140 000,00 €	139 000,00 €	140 000,00 €
Direction Assurances Juridique Elections	229 570,00 €	218 657,82 €	179 050,00 €
Marchés Publics Foncier	66 100,00 €	63 276,34 €	85 400,00 €
Ressources Humaines	9 380 000,00 €	9 287 555,18 €	9 550 000,00 €
Espace Culturel La Gare	245 000,00 €	274 224,00 €	254 000,00 €
Musique	6 500,00 €	6 687,75 €	6 500,00 €
Sous-total service municipal de la Culture	251 500,00 €	280 911,75 €	260 500,00 €
Emprunts	170 000,00 €	154 846,81 €	176 800,00 €
Op. d'ordre (amortissements)	600 000,00 €	653 316,71 €	600 000,00 €
Finances	164 700,00 €	172 115,50 €	79 170,00 €
Sous-total service financier	934 700,00 €	980 279,02 €	855 970,00 €
Education	155 000,00 €	132 014,92 €	148 700,00 €
Restauration municipale - La Cantine	255 000,00 €	263 503,05 €	345 000,00 €
TOTAL hors virement à la section d'inv et cessions d'immo	14 965 730,00 €	14 718 592,96 €	14 846 050,00 €
Virement à la section d'investissement	590 000,00 €		580 000,00 €
Dotations aux provisions		123 318,60 €	
Cessions d'immobilisations			15 426 050,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	15 555 730,00 €	14 841 911,56 €	

Les dépenses de fonctionnement par service

Service d'aide sociale

- Distribution des bons alimentaires et fonctionnement de l'épicerie de la solidarité
- Participation cantines scolaires, centres de loisirs et centres de vacances
- Noël (bons exceptionnels, arbre de Noël, aides aux personnes âgées et enfants handicapés)
- Aides exceptionnelles
- Frais de personnel et fonctionnement du service

Direction Technique

Les crédits proposés sont destinés essentiellement :

- **Pour le service infrastructures environnement et mécanique** : à des achats de traitements écologiques, de végétaux et de petit matériel pour les espaces verts, à l'entretien du matériel existant et du parc de véhicules de la Ville, aux petites dépenses d'entretien de la voirie et des réseaux, la peinture routière.
- **Pour le service électricité éclairage public événementiel** : à des acquisitions de matériel électrique, petit matériel, remplacement de leds, interventions ponctuelles liées aux manifestations...
- **Pour le service contrats DT** : à l'ensemble des contrats d'entretien, réparations et prestations de service de la direction technique
- **Pour le service travaux et entretien des bâtiments** : à l'entretien, à des interventions et aménagements dans les différents bâtiments de la ville, à des acquisitions de petit matériel.
- **Pour le service propreté des bâtiments** : à l'acquisition de produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- **Pour le service fluides** : aux dépenses d'eau, d'électricité (et éclairage public) et de chauffage des bâtiments communaux, ainsi qu'au carburant pour les véhicules.
- **Pour le service sécurité maintenance réglementaire** : à toutes les interventions, vérifications, mises aux normes et acquisitions de petit matériel dans le domaine hygiène et sécurité.
- **Pour le service prévention** : à l'acquisition des vêtements de travail et équipements de protection.
- **Pour l'informatique** : acquisition de consommables informatiques, licences des prestataires et maintenance du parc informatique.

- **Pour les télécommunications** : à l'ensemble des frais de télécommunications et du service internet des services communaux et des écoles, ainsi que l'entretien du matériel de téléphonie.

Service Communication

Ces crédits concernent l'acquisition du papier et des enveloppes pour l'ensemble des services communaux ainsi que l'impression de différents imprimés et publications de la ville (Méricourt Notre Ville, Méricourt Actualités et Méricourt Activités).

Service Fêtes et cérémonies

Ces crédits concernent la gestion :

- des fêtes, cérémonies et inaugurations officielles
- du recensement de la population
- de la location des salles communales (planning, conventions et encaissements)
- de l'organisation des différentes manifestations

Service Accueil et Service à la Population

Le service assure la gestion :

- de l'état civil, du recensement militaire, des résidents étrangers et autres documents administratifs.
- des concessions du cimetière communal.
- des crédits affranchissements.

Il assure également le suivi des arrêtés de travaux et de circulation, en liaison avec la Direction Technique.

Centre Social et d'Education Populaire

Les crédits inscrits sont destinés aux activités suivantes :

- **Accueil de loisirs sans hébergement et accueil péri-loisirs** : organisation des différentes activités, repas servis, frais de transport...
Une grande partie de ces dépenses est couverte par des recettes provenant des familles et de la CAF.
- **Activités pour les Jeunes** : gestion des différentes activités et sorties, frais de transport ...
- **Centres de vacances** : organisation des centres de vacances été et hiver.
Une partie de ces dépenses est couverte par la participation des familles et de la CAF.

- **Accueil périscolaire** : pour l'accueil des enfants avant et après le temps scolaire.
- **Activités sociales** du service et activités axées sur la parentalité, fonctionnement du centre social et d'éducation populaire.

Cabinet du Maire

- Fonctionnement des activités traditionnelles : abonnements et documentation, organisation des bureaux et conseils municipaux...

Service Citoyenneté

Les crédits sollicités se répartissent comme suit :

- **Actions citoyennes** : fonctionnement du service, organisation des assises locales et des activités dans le cadre des initiatives citoyennes, des initiatives solidaires ainsi que les subventions versées aux différentes associations.
- **Délégations étrangères** : organisation des différents échanges.

Séniors

Pour l'organisation du banquet des aînés, de la semaine bleue, des sorties ou voyages des séniors, ainsi que les subventions destinées au fonctionnement des clubs du 3^{ème} âge.

Une grande partie de ces dépenses est couverte par la participation des usagers.

Service des Sports

Ces crédits concernent l'entretien de tous les équipements sportifs, l'organisation de différentes manifestations, telles que la course du terribl'bossu, les foulées de l'avenir, le parcours du cœur... ainsi que l'organisation des stages multisports ou autres projets dans le cadre des activités « Politique Ville ».

Direction Assurances Juridique Elections

- **Assurances** : les crédits inscrits sont destinés à couvrir toutes les primes d'assurance payées par la ville (dommage aux biens, responsabilité civile, flotte automobile) ainsi que toutes les réparations suite à des sinistres (bris de glace...)
- **Organisation des élections**
- **Juridique** : à des frais éventuels d'avocats, du permis de louer...

Marchés Publics Foncier

Ces crédits concernent essentiellement les contributions aux organismes de regroupement (tels que le SIAMB par exemple), les honoraires payés à différents organismes ainsi que tous les frais d'insertion liés à la passation de marchés publics.

Direction des Ressources Humaines

Ces crédits comprennent la rémunération et la formation de l'ensemble du personnel, permanent ou pas, et de remplacement, ainsi que l'indemnisation des élus.

Ils prévoient le Glissement Vieillesse Technicité de l'ensemble du personnel (avancements d'échelon ou de grade), les augmentations de point d'indice éventuelles, les réformes et revalorisations de salaires ou de charges touchant certaines catégories du personnel, ainsi que les recrutements éventuels et les remplacements.

Espace Culturel

- **Musique** : les crédits inscrits sont destinés au fonctionnement de l'école de musique.
- **Espace Culturel** : honoraires payés aux différentes compagnies pour l'organisation des spectacles, sonorisations, frais liés au fonctionnement de la médiathèque, à l'organisation d'expositions ainsi que les frais d'abonnements à diverses revues, l'acquisition du fonds de livres, la rémunération d'éventuels intervenants et l'organisation des activités subventionnées par la politique de la ville.

Service Financier

- **Emprunts** : intérêts à payer pour l'ensemble des emprunts en cours, ainsi que pour le fonctionnement de la ligne de trésorerie.
- **Opérations d'ordre** : dotations aux amortissements. Ces dépenses sont couvertes par des recettes du même montant en section d'investissement.
- **Finances** : paiement des taxes foncières pour les bâtiments appartenant à la commune, provisions, annulations de titres et admissions en non-valeurs pour l'ensemble des services, frais d'actes et de contentieux.

Service Education

Les crédits inscrits correspondent essentiellement aux fournitures scolaires, aux produits laitiers distribués dans les écoles maternelles, à l'acquisition de matériel dans le cadre des contingents scolaires, à l'organisation des séances piscines pour les différentes écoles, à l'organisation de spectacles

dans le cadre des festivités de Noël ainsi qu'au fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité, action subventionnée par la « Politique Ville ».

Crèche + RAM - La courte échelle

Participation d'équilibre versée à l'EPDEF pour le fonctionnement de la structure.

Restauration Municipale

Crédits destinés au fonctionnement de La cantine (achats de denrées, prestations...).

Virement à la section d'investissement

Affecté à la section d'investissement, il doit avec les autres ressources propres (d'origine interne et externe), couvrir la totalité du capital des emprunts remboursés dans l'année.

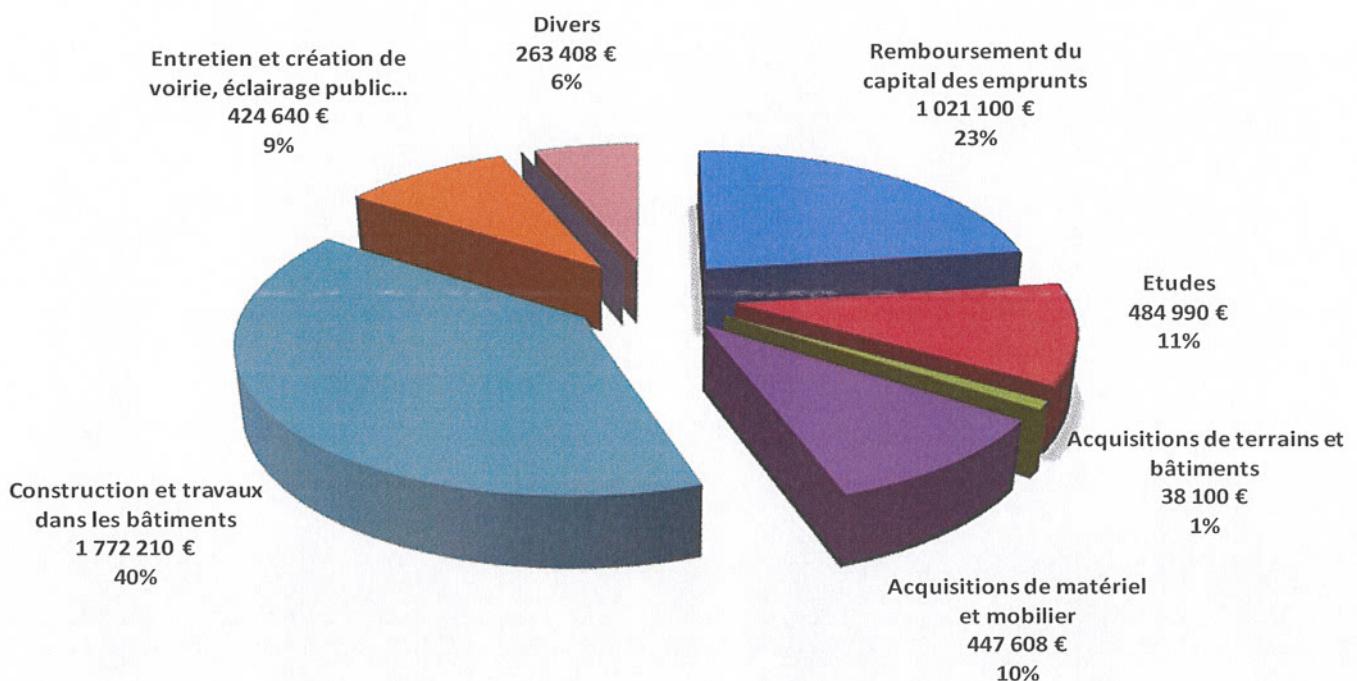
Les dépenses d'investissement

Outre les travaux récurrents, le projet de budget de la section d'investissement dépenses est pour la majeure partie la transcription budgétaire de décisions prises au cours des précédentes réunions du Conseil Municipal, des Autorisations de Programme / Crédits de paiement et des projets prévus dans le PPI.

Il s'articule de la manière suivante

- Le détail des propositions de dépenses d'investissement pour le BP 2025, réparties par nature de dépenses
- Le montant des reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025
- La représentation graphique des dépenses classées par grandes catégories
- Le détail des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement

Les dépenses d'Investissement Pour un total de 4 452 056 €



PROJET DE BP 2025 - LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025	Propositions dépenses BP 2025
------------	---	-------------------------------

ETUDES	71 151 €	484 990 €
--------	----------	-----------

AP Ecole Pasteur		200 490 €
AMO requalification bâtiment Jaurès	3 693 €	
AMO Centre de Santé polyvalent		27 000 €
AMO Brasserie rue Mirabeau	984 €	
Etudes ERBM	20 413 €	257 500 €
Diagnostics	27 132 €	
Divers	18 929 €	

ACQUISITIONS DE TERRAINS	2 654 €	38 100 €
--------------------------	---------	----------

Intégration bien sans maître		8 100 €
Divers		30 000 €
Parcelle salle Martin Luther King	1 801 €	
Parcelle impasse du 1er Mai		853 €
Parcelle B4 éco-quartier		

ACQUISITIONS D'IMMEUBLES	0 €	0 €
--------------------------	-----	-----

Acquisition bâtiment		
----------------------	--	--

ACQUISITIONS DE MATERIEL	116 806 €	447 608 €
--------------------------	-----------	-----------

Pour la voirie		6 000 €
Pour les espaces verts	1 259 €	30 000 €
Pour le patrimoine		10 000 €
Pour l'évènementiel		19 000 €
Pour l'éclairage public		45 000 €
Véhicules et matériel roulant - renouvellement et équipement du parc	18 000 €	112 500 €
Acquisition de mobilier (services, écoles, salles, ...)	43 287 €	26 320 €
Pour le cimetière (cases columbarium, cavurnes, ossuaire, signalisation...)		13 000 €

PROGRAMMES

Reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025	Propositions dépenses BP 2025
--	--------------------------------------

Pour le service TIC (matériel informatique services, écoles, photocopieurs...)

23 456 €

20 000 €

Pour le maraîchage

6 548 €

37 840 €

Pour l'espace culturel - constitution du fonds de livres + mobilier + matériel divers

3 882 €

20 000 €

Pour le sport

30 000 €

Signalisation verticale

4 056 €

10 000 €

Mobilier et équipement pour la cantine + centre social

Divers

16 317 €

67 948 €

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS

645 193 €

1 772 210 €

Hôtel de Ville + requalification Jaurès

512 877 €

13 600 €

Espace Culturel

45 000 €

Salles communales

600 €

2 760 €

Ecole

6 226 €

202 430 €

Services Techniques

Eglise

10 570 €

Complexe sportif Ladoumègue

51 734 €

55 000 €

Locaux associatifs

La Cantine / centre social

2 874 €

Max Pol Fouchet

18 415 €

Travaux de grosse réhabilitation de couverture

60 000 €

Divers

11 316 €

10 000 €

AP Ecole Pasteur

881 220 €

Travaux brasserie rue Mirabeau

41 152 €

Centre de santé polyvalent

480 000 €

Parc Léandre Létoquart

11 630 €

Mise en conformité sécurité + accessibilité - divers bâtiments communaux

TRAVAUX DE VOIRIE - RESEAUX

500 492 €

424 640 €

Eclairage public

13 674 €

51 000 €

Grosses réparations voirie + trottoirs

352 700 €

210 000 €

PROGRAMMES	Reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025	Propositions dépenses BP 2025

Travaux DECI		15 000 €
Aménagements paysagers		
Cité des cheminots	84 823 €	50 000 €
Cimetière	7 746 €	48 640 €
Maraîchage	41 549 €	
Travaux aménagement Centre Bourg		50 000 €

TRAVAUX DANS LES LOTISSEMENTS	0 €	0 €
-------------------------------	-----	-----

Ecoquartier		
-------------	--	--

CHARGES FINANCIERES	0 €	1 284 508 €
---------------------	-----	-------------

Remboursement du capital des emprunts		1 021 100 €
Opérations d'ordre pour réintégration frais d'études		260 548 €
Amortissement subvention investissement		2 860 €
Divers		

TOTAL	1 336 297 €	4 452 056 €
-------	-------------	-------------

Les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement

Programmes	Ancienne AP Total	Nouvelle AP Total	Antérieur	Crédits de paiement									
				2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
Relocalisation école Pasteur	3 594 500	3 730 500	170 204	1 081 710	2 015 000	463 586							
Centre de santé polyvalent	525 000	529 712	22 712	507 000									
ERBM	21 558 431	21 558 431	1 144 529	257 500	200 000	0	1 100 000	1 100 000	4 550 000	4 450 000	4 400 000	4 356 402	

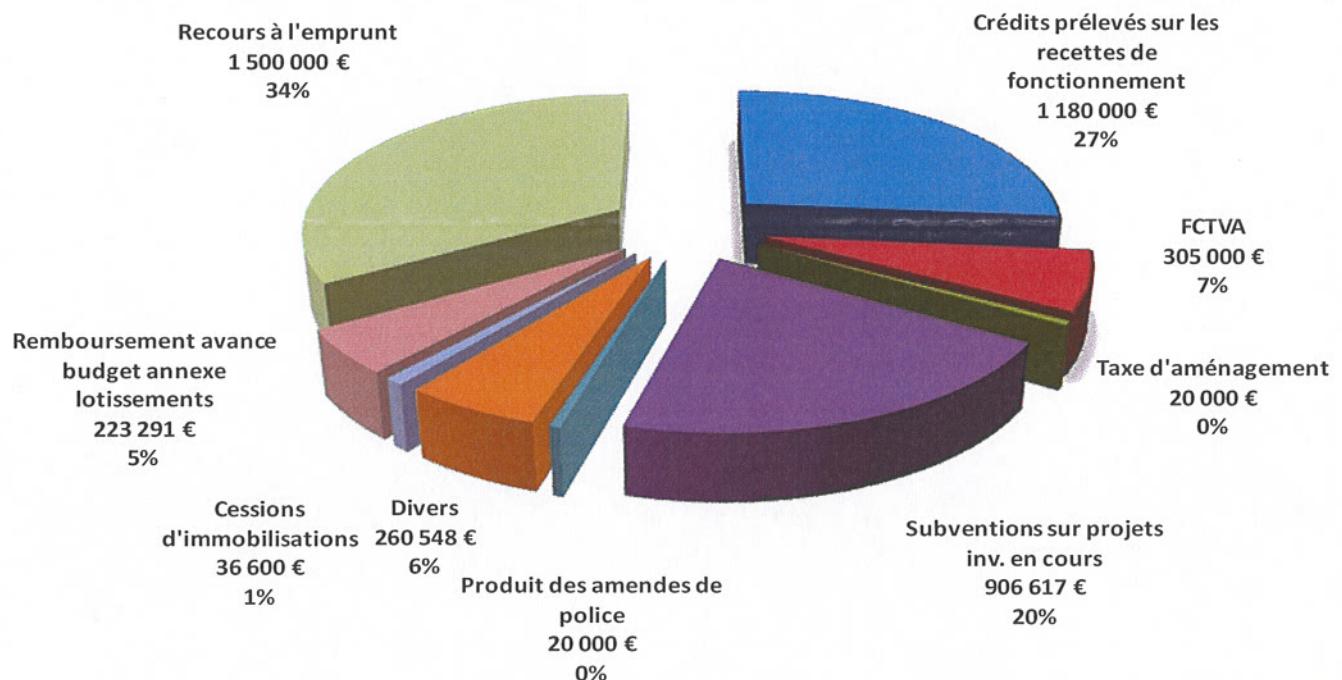
Les recettes d'investissement

Par quelles recettes les projets d'investissement sont-ils financés ?

Sont repris ci-après :

- Le détail des recettes prévues en section d'investissement
- Le détail des reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025

Les recettes d'Investissement
Pour un total de 4 452 056 €



PROJET DE BP 2025 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

	Reports de l'exercice 2024 qui seront repris au BS 2025	Prévisions recettes BP 2025

Extension Mairie	292 035 €	0 €
• <i>Fonds Verts</i>	258 358 €	
• <i>DETR 2024</i>	33 677 €	
Menuiseries écoles	0 €	150 667 €
• <i>DETR 2022 école Cosette</i>		109 000 €
• <i>DETR 2023 Menuiseries Lanoy + Kergomard</i>		41 667 €
Espace Marquenterre	61 555 €	0 €
• <i>Fonds conjoint Etat - Région pour ERBM - FNADT</i>	61 555 €	
ERBM	0 €	251 823 €
• <i>FNADT pour études opérationnelles</i>		227 119 €
• <i>CALL pour études opérationnelles</i>		24 704 €
Relocalisation école Pasteur	0 €	275 000 €
• <i>Conseil Départemental</i>		75 000 €
• <i>DETR</i>		150 000 €
• <i>CAF</i>		50 000 €
Cessions d'immobilisations	0 €	36 600 €
• <i>Intégration bien sans maître</i>		8 100 €
• <i>Vente véhicules</i>		18 500 €
• <i>Divers</i>		10 000 €
Fonds Verts	19 080 €	0 €
• <i>Rue Pierre Simon</i>	5 990 €	
• <i>Renaturation centre ville</i>	11 816 €	
• <i>Pour parc luminaires</i>	1 274 €	
Divers	154 043 €	489 675 €
• <i>FDE pour travaux chauffage / éclairage public</i>	13 790 €	30 000 €
• <i>Opérations d'ordre pour intégration frais d'études</i>		260 548 €
• <i>Conseil Départemental pour équipement médiathèque</i>		20 000 €
• <i>Région pour Maison Médicale</i>		167 901 €
• <i>Conseil Départemental pour matériel informatique cyberbase</i>	14 681 €	
• <i>Conseil Départemental pour maraîchage</i>		35 226 €
• <i>Participation CALL étude maraîchage</i>	50 000 €	
• <i>Participation CALL étude ERBM</i>	75 572 €	-24 000 €
Autres recettes non affectées	0 €	568 291 €
• <i>Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)</i>		305 000 €
• <i>Taxe d'aménagement</i>		20 000 €
• <i>Remboursement avance du budget annexe lotissements</i>		223 291 €
• <i>Produit des amendes de police</i>		20 000 €
Prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement	0 €	1 180 000 €
• <i>Virement depuis la section de fonctionnement</i>		580 000 €
• <i>Dotation aux amortissements</i>		600 000 €
Recours à l'emprunt	0 €	1 500 000 €
• <i>Pour le financement des investissements 2025</i>		1 500 000 €
TOTAL	526 713 €	4 452 056 €

L'équilibre financier

Annuité 2025 à rembourser

• Intérêts en Fonctionnement	167 000 €
• Capital en Investissement	1 021 100 €

Les intérêts constituent une dépense de la section de Fonctionnement.

Le capital est remboursé en section d'Investissement et doit être couvert en majeure partie par le virement de la section de Fonctionnement, les dotations aux amortissements, le fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et les cessions d'immobilisations.

L'équilibre financier est respecté dans la mesure où les dépenses financières (essentiellement le remboursement de la dette en capital) sont couvertes par **les ressources propres, qu'elles soient d'origine interne ou externe**.

Equilibre des opérations financières :

Dépenses à couvrir par des ressources propres :

Remboursement en capital des annuités d'emprunt	1 021 100 €
Amortissement des subventions investissement	2 860 €
	Total dépenses

1 023 960 €

Ressources propres :

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	580 000 €
Amortissements	600 000 €
FCTVA	305 000 €
Remboursement avance budget Lotissements	223 291 €
Cessions d'immobilisations	28 500 €
Taxe d'aménagement	20 000 €
	Total recettes

1 756 791 €

Le solde net des opérations financières est donc de **732 831 €**.

Subventions proposées dans le cadre du BP 2025

ORGANISMES	Montant de la subvention
Personnes de droit privé :	48 020 €
Associations :	48 020 €
ASTT Méricourt	1 350 €
Méricourt Judo	1 600 €
Méricourt Yoseikan Budo	700 €
Futsal association Méricourt	1 500 €
Méricourtoise musculation	400 €
Méricourt basket club	3 500 €
Ultra VTT Méricourt	700 €
Compagnie des Archers de méricourt	950 €
Loisir Tir Méricourt	950 €
Association sportive du collège Henri Wallon	540 €
Association randonnée pédestre "Méricourt à pied"	300 €
Football club de Méricourt	4 000 €
Speed bad club	600 €
Sté colombophile l'Hirondelle	550 €
Karaté club	1 450 €
JuJitsu	400 €
Sté de chasse St Hubert	250 €
Les plastiqueurs	150 €
Mérifoot	200 €
La Belle époque	700 €
Les coeurs joyeux	600 €
Entraide et dévouement	500 €
Comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose	230 €
Secours populaire	850 €
Croix rouge française	350 €
Bien vivre dans sa cité	350 €
Association du quartier du stade Raoul Briquet	150 €
Enjeu	550 €
Les "Amis de la cité du Maroc"	350 €
Kapela Wiosna	460 €
Les amis de l'accordéon	250 €

ORGANISMES	Montant de la subvention
Harmonie municipale	3 200 €
Les accidentés de la vie "FNATH"	200 €
FNACA	430 €
Les amis de Méricourt	200 €
Amicale du personnel communal	7 000 €
AMICI	0 €
Couture à tout âge	690 €
Les débrouillards	260 €
Association ATLAS des mineurs franco-maghrébins	260 €
Gardes d'honneur de notre Dame de Lorette	150 €
Association "Vies partagées 62"	500 €
Association Country club	150 €
Les Tamalous	150 €
APE "les petits princes de Curie"	0 €
ACGL	150 €
Les boules cheminotes	150 €
Les jardins du Bois vilain	150 €
Méricourt Fight Academy	500 €
Vert l'avenir	0 €
Halte répit de la Gohelle	150 €
Méri-cats	350 €
Les Couturières du cœur	0 €
Les Oubliés	0 €
Derivée	150 €
APE "Les parents d'Assodela"	100 €
Mery vintage festival	150 €
ADCM	7 500 €
Associations des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais	50 €
Personnes de droit public :	540 000 €
Autres :	540 000 €
Le Centre Communal d'Action Sociale	460 000 €
Foyer Henri Hotte	80 000 €
TOTAL	588 020 €

Projet de BP 2025 - ETAT DE LA DETTE

Evolution annuelle de la charge de la Dette

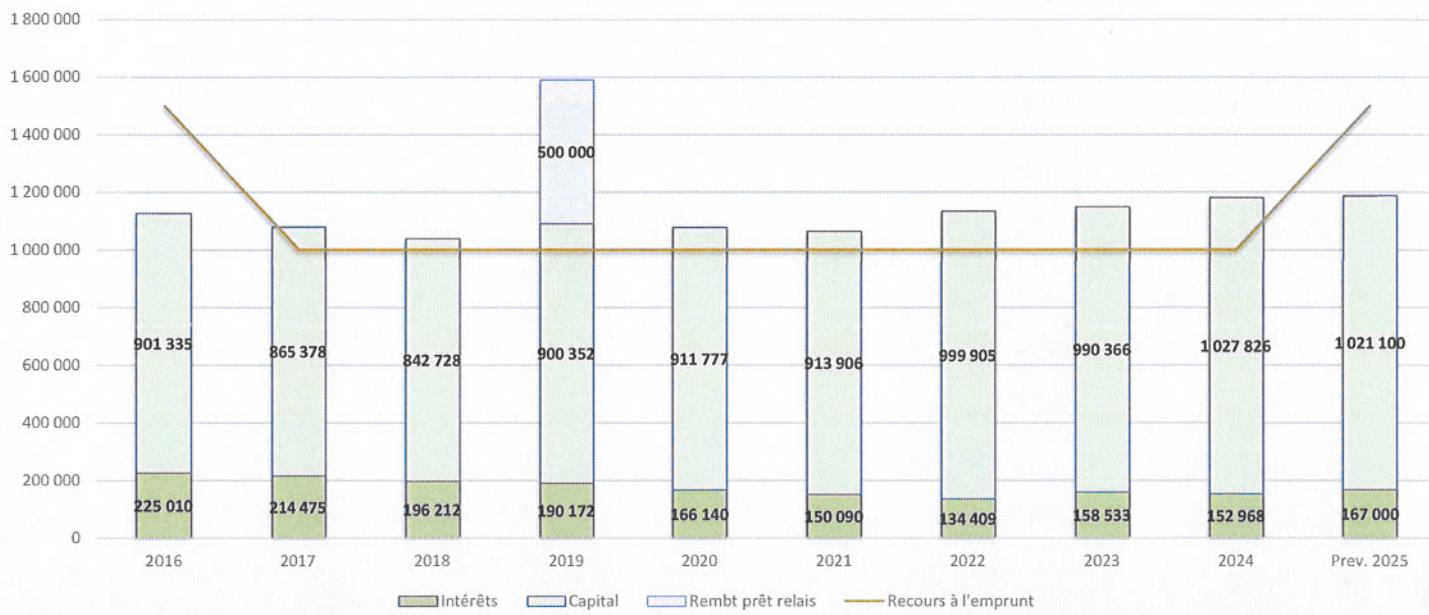
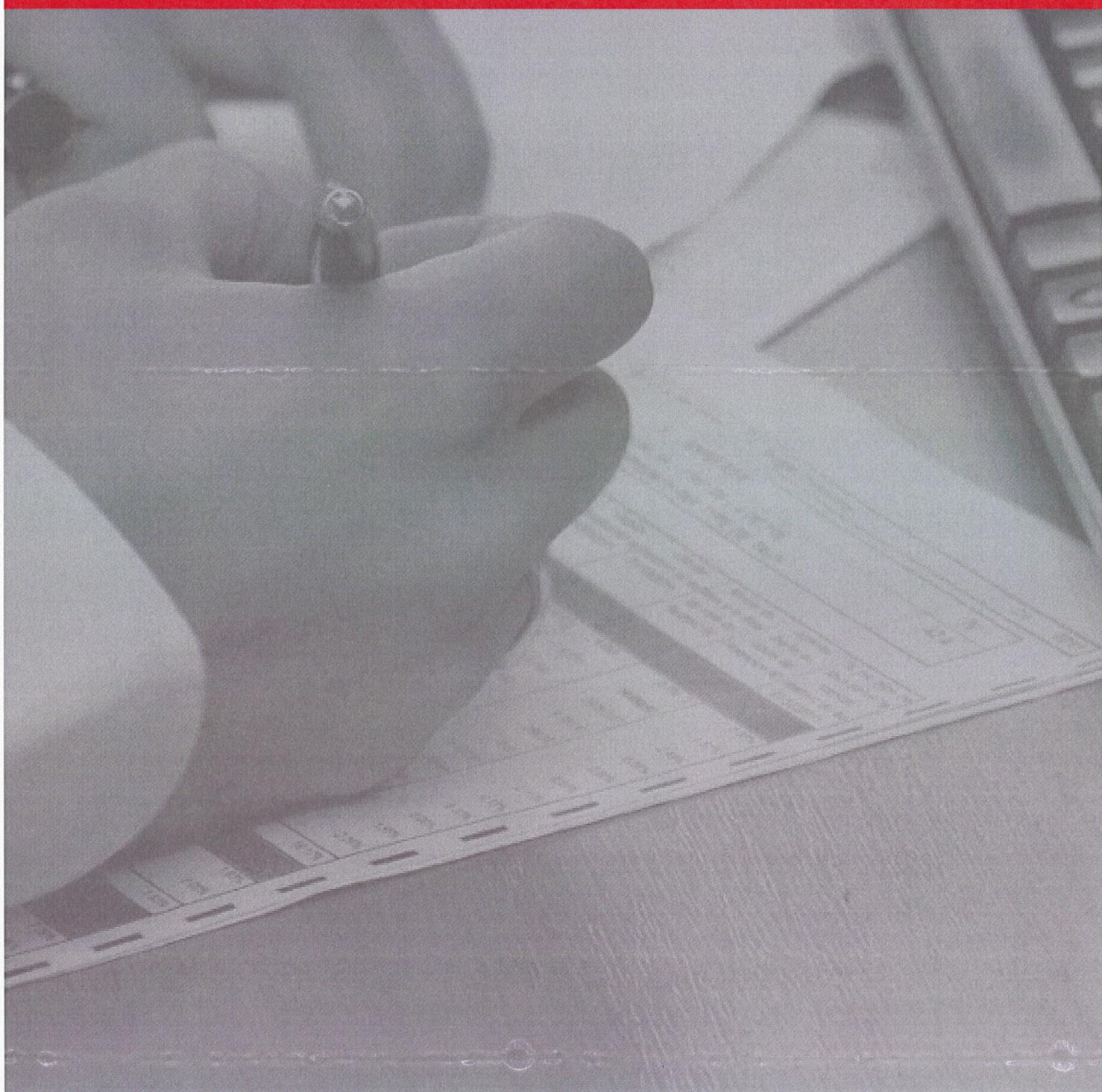




TABLEAU DE BORD AU 01/01/2025

Mairie de Méricourt



Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Seldon Finance. Il contient des informations, analyses et prévisions propres à SELDON Finance, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) du document ou des informations qu'elle contient doit être préalablement autorisée par SELDON Finance. Les informations contenues, puisées aux meilleures sources, et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Seldon Finance. Elles sont transmises à titre d'assistance et ne sauraient en aucune manière engager la responsabilité de Seldon Finance.

Bilan Annuel

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025

Encours	8 077 094,06	Nombre d'emprunts *	18
Taux actuariel *	2,18%	Taux moyen de l'exercice	2,15%

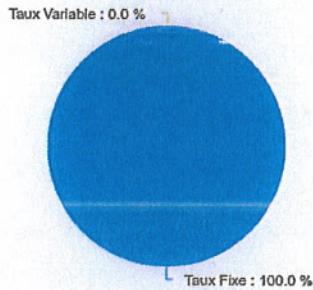
* tirages futurs compris

Charges financières en 2025

Annuité	1 164 844,45	Amortissement	1 004 354,39
Remboursement anticipé avec flux	0,00	Remboursement anticipé sans flux	0,00
Intérêts emprunts	160 490,06	Frais	0,00
		ICNE	32 684,36

Index

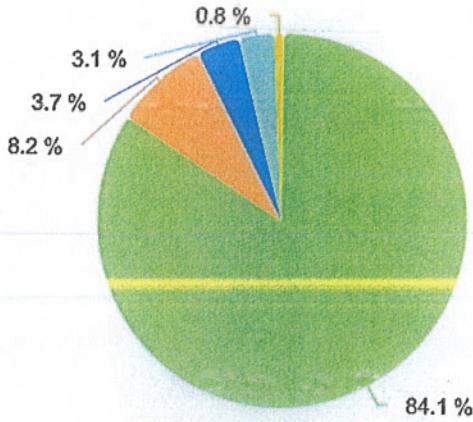
Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	8 077 094,06	0,00	8 077 094,06
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	5 ans		5 ans
Duration	4 ans, 9 mois		4 ans, 9 mois
Nombre d'emprunts	18	0	18
Taux actuariel	2,18%	0,00%	2,18%
Taux actuariel après couverture	2,18%	0,00%	2,18%

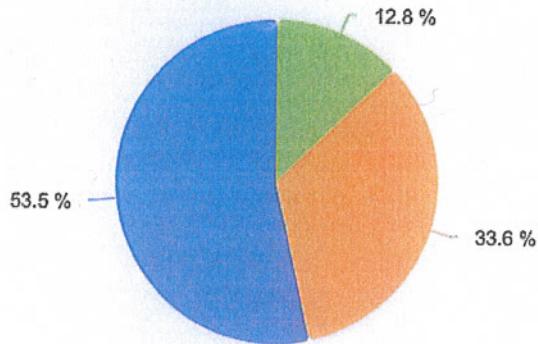
Prêteurs

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (CIRIL)	-	84,15	6 796 808,97
LA BANQUE POSTALE (CIRIL)	-	8,22	663 888,82
CREDIT FONCIER (CIRIL)	-	3,71	299 729,91
CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE (CIRIL)	-	3,10	249 999,85
CDC BANQUE DES TERRITOIRES (CIRIL)	-	0,83	66 666,51
TOTAL			8 077 094,06

Répartition par durée résiduelle



Durée résiduelle	Montant
< 5 ans	1 035 479,50
5 - 10 ans	2 716 614,77
10 - 20 ans	4 324 999,79
TOTAL	8 077 094,06

PRESENTATION GENERALE PROJET DE BP 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011	Charges à caractère général	3 730 450 €
012	Charges de personnel	9 243 690 €
014	Attenuations de produits	28 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 064 610 €
66	Charges financières	174 300 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €
68	Dotations aux provisions	1 000 €
023	Virement à la section d'investissement	580 000 €
042	Opérations de transfert entre sections	600 000 €
		15 426 050 €
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

4 452 056 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
20	Immobilisations incorporelles	484 990 €
21	Immobilisations corporelles	477 608 €
23	Immobilisations en cours	2 196 850 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts + refinancement de dette	1 021 100 €
27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations de transfert entre sections	2 860 €
041	Opérations patrimoniales	268 648 €
		4 452 056 €
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT

4 452 056 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
13	Subventions d'investissement	926 617 €
16	Emprunts + refinancement de dette	1 500 000 €
23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves	325 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	28 500 €
021	Virement de la section de fonctionnement	580 000 €
040	Opérations de transfert entre sections	600 000 €
041	Opérations patrimoniales	268 648 €
27		223 290 €
		15 426 050 €
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

15 426 050 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20250402-SF-2025-BPVILLE-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025